



Institution Champfleury, les Trinitaires
COLLÈGE
Établissement catholique associé à l'État par contrat

Projet pastoral 2016-2017

Ad-experimentum

- fiche à conserver pour information -

L'*Institution Champfleury* est un établissement catholique d'enseignement et d'éducation, associé à l'État par contrat. De fait, « cellule d'Église » qui contribue à un Service public d'enseignement et d'éducation, il affirme avec vigueur son appartenance à l'Enseignement catholique et son lien avec l'Éducation nationale ; notre établissement est sous la Tutelle de la Congrégation des Sœurs de la Sainte Trinité ou Trinitaires.

« L'Église poursuit l'œuvre du Seigneur par l'annonce de la Bonne Nouvelle qui est Jésus-Christ lui-même et c'est dans cette Église que s'inscrit et se comprend l'École catholique : la préoccupation éducative qu'elle porte, et avec elle le souci de la proposition et de l'annonce de la foi, est celle de l'ensemble de la communauté ecclésiale, dans laquelle elle trouve force et soutien. » [Statut de l'Enseignement catholique, 1^{er} juin 2013, article 41]

Pour nous, l'objectif de formation des jeunes confiés est simple et ce, bien qu'il nous dépasse.

Il s'agit, en lien avec les familles, à notre juste place et avec nos moyens, d'offrir une formation « intégrale » de la personne humaine, c'est-à-dire de toutes ses composantes :

- ✪ intelligence,
- ✪ corps,
- ✪ âme,
- ✪ cœur et affectivité,

Au final, il s'agit de permettre aux jeunes, avec tout ce qu'ils auront reçu, d'être aptes à choisir par eux-mêmes ce qui est beau et grand, ce qui incline au Bien et ce qui est vrai.

Pour les Chrétiens, Jésus est l'Homme parfait et c'est en Lui que toutes les vertus humaines trouvent leur pleine réalisation : amour et vérité, justice et paix, service et pardon... Jésus-Christ ennoblit l'homme et donne à son existence une valeur nouvelle : Il est le modèle et l'exemple de vie que l'École Catholique propose aux jeunes.

« C'est le Christ qui est aussi, par conséquent, le fondement du projet éducatif de l'École Catholique : Il révèle le sens nouveau de l'existence et transforme cette existence en rendant l'homme capable de vivre d'une manière divine, c'est-à-dire de penser, vouloir et agir selon l'Évangile... » [L'École catholique, Congrégation pour l'éducation catholique, 1977, numéro 34]

Notre Projet pastoral vise à offrir à ceux qui le désirent les moyens de vivre et d'approfondir leur foi mais également à donner à tous les élèves une connaissance de Jésus-Christ, de la foi et de la culture de l'Église.



« Chaque projet éducatif est ouvert à la vie et aux orientations de l'Église (...) Il encourage les chrétiens de la communauté éducative à vivre leur foi chrétienne dans l'école ; la catéchèse et la culture chrétienne y ont toute leur place. » [Statut de l'Enseignement catholique, 1^{er} juin 2013, article 127]

1. Nous proposons à chaque élève, de la 6ème à la 3ème, 1h. de catéchèse par semaine.

Nous proposons également à chaque élève, de la 6ème à la 5ème, 1h. de culture chrétienne par semaine.

La **catéchèse** permet aux jeunes d'approfondir la foi de leur baptême voire de se préparer à la réception de sacrements (Baptême, première Communion ou Confirmation).

Nota Les élèves qui désirent préparer et recevoir un sacrement se doivent de participer aux temps de préparation mensuels ainsi qu'à une retraite spirituelle.

La **culture chrétienne** permet aux élèves de s'interroger sur Dieu, l'Homme, la vie, la mort, le bien et le mal, ainsi que sur les autres grandes questions que l'Homme se pose de tout temps ; ce temps donne également aux élèves des connaissances élémentaires pour mieux comprendre notre culture chrétienne : patrimoine religieux chrétien (monument, icône, peinture, sculpture...), passages éventuels de la Bible visant donner sens à l'enseignement proposé, questions/réponses autour de la thématique abordée, etc. ; ce temps est éclairé par la pensée chrétienne et ouvre évidemment au dialogue avec les autres croyances.

2. En la chapelle de l'établissement ou en l'église Saint-Ruf, la **messe** est célébrée régulièrement, une messe a lieu une fois par mois par niveau et lors des grandes fêtes liturgiques (pour la Rentrée, le 8 décembre, la Nativité, la Semaine sainte...), un temps d'adoration hebdomadaire a également lieu ; des temps de prière ou des veillées sont organisés ponctuellement.

3. En la chapelle de l'établissement, chaque semaine, entre 12h30 et 13h45, a lieu un temps facultatifs d'**adoration** et de **louange**, en plus de la catéchèse ou de la culture chrétienne ; qu'ils soient chrétiens ou pas, tous les jeunes sont bienvenus, quel que soit leur parcours et leur avancée dans la foi.

4. Tout au long de l'année, des **sorties** ou des **pèlerinages** (Lourdes...) sont proposés, ainsi que des **actions charitables**.

5. Notre prêtre référent, notre Animatrice en Pastorale scolaire et nos catéchistes sont aussi à la disposition des élèves durant les temps **de Pastorale** où ils peuvent etc. trouver des ouvrages, des revues,

